

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 23 (1943)
Heft: 3

Rubrik: 23 assemblée générale de la Section de Lyon et du Centre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 1942

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre Assemblée Générale du 25 avril 1942.

En exécution de ce mandat, nous avons examiné les comptes de votre Compagnie pour l'exercice écoulé.

Les livres, avec toutes les pièces comptables concernant l'exercice 1942, ont été mis à notre disposition dans les délais prescrits par l'article 36 des Statuts. Nous avons pu constater la parfaite régularité de la tenue de ces livres et

pièces comptables, ainsi que la concordance des soldes du Grand Livre avec les postes du Bilan.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés par M. Henri Gunthert, votre Trésorier.

Paris, le 19 février 1943.

Jacques RIEDWEG.
Emile-Victor BITTERLI.

23° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE LYON ET DU CENTRE

COMPTE RENDU

La 23^e Assemblée Générale de la Section de Lyon et du Centre s'est tenue le 6 février 1943. L'Union Helvétique avait bien voulu mettre ses locaux à sa disposition.

Aux places d'honneur on remarquait M. Jean Decroux, Conseiller de Légation, représentant M. Walter Stucki, Ministre de Suisse en France, qui avait été empêché d'assister à la réunion, M. Georges Meyer, Consul de Suisse à Lyon et Président d'honneur de la Section, M. Jacques Muller, Vice-Président et Membre d'honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France, MM. Effront, Vaucher et Wegelin, Administrateurs de cette Compagnie, MM. Ammann et Bourquin, respectivement Vice-Président et Trésorier de la Section.

M. Edouard Barbezat, Président de la Section, remercia d'abord M. Decroux de sa présence à cette réunion et il exprima ses regrets de ne pouvoir saluer M. le Ministre Stucki. Il dit au premier combien les Adhérents qui ne l'avaient pas encore vu étaient heureux de faire sa connaissance et se félicita des excellentes relations qui existent entre la Légation et la Chambre de Commerce. Il dit également sa gratitude aux autres personnalités qui prenaient part à la séance.

M. Decroux voulut bien, ensuite, brosser un tableau de la situation des relations économiques franco-suisse, insistant particulièrement sur les difficultés de communication.

Après avoir remercié M. Decroux de ses déclarations intéressantes, le Président passa la parole à M. Béguelin, Secrétaire permanent, qui lut le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 février 1942 et le rapport du Comité sur l'activité de la Section en 1942. Le contenu de ces deux documents fut approuvé à l'unanimité ainsi que celui du rapport du Trésorier qui en donna lecture personnellement. Les principaux passages du rapport du Comité sont reproduits ci-après.

Ensuite, l'Assemblée, à l'unanimité, renouva le mandat présidentiel de M. Barbezat et réélut MM. Karcher et Manghart comme membres du Comité. Elle élut, à l'unanimité également, MM. Edelman et Knobel, pour assumer les mêmes fonctions.

M. Muller prononça une brève allocution pour dire son regret de devoir remplacer M. le Président Bitterli, retenu en Suisse, féliciter le Comité et le Président de la Section de leur belle œuvre et souligner l'importance du travail accompli par la Délégation à Lyon du Secrétariat Général qui est dirigée par M. Hirzel.

Enfin, M. Vaucher voulut bien répéter sa conférence « Dans les coulisses du grand reportage » qu'il avait faite trois jours plus tôt devant l'Assemblée Générale de Marseille, obtenant un succès aussi complet.

RAPPORT DU COMITÉ

De nombreux changements ont dû être apportés dans notre organisation au cours de l'année écoulée. Notre Section, surchargée par l'abondance des affaires nouvelles, a dû être secondée par la Délégation du Secrétariat Général, et le service de transmission du courrier commercial, vu son développement, a dû être confié à un collaborateur rattaché au Secrétariat Général. Ainsi, dès le mois de mars, nos locaux de la rue Président-Carnot ne suffisaient plus pour abriter le personnel nouvellement engagé par Paris. Nous avons pu trouver d'autres locaux au n° 44 de la rue Molière.

Les locaux que nous occupions au 4 de la rue Président-Carnot ont été mis à la disposition de la Croix-Rouge Suisse, Secours aux enfants français, pendant six mois. Cette œuvre utilise encore aujourd'hui notre mobilier.

Relations avec le Siège central

Notre Président et M. Louis Wegelin représentent notre Section au sein du Conseil d'Administration.

Nous avons reçu à de nombreuses reprises nos Administrateurs et collaborateurs parisiens. Les deux derniers mois de l'année ont toutefois marqué un ralentissement dans ces rapports pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la cordialité. Nous avons réussi à nous tenir en contact avec notre Secrétariat Général malgré les événements. Une correspondance suivie, la transmission de nombreux messages et des communications téléphoniques fréquentes ont permis cette liaison.

Nous regrettons que le service rapide des transmissions téléphoniques qui avait fonctionné jusqu'au début de novembre avec la Suisse ait été interrompu. Vous n'ignorez pas que depuis le 13 novembre il n'est plus permis de téléphoner ou de télégraphier en Suisse.

Réunions du Comité

Nous tenons à remercier M. le Consul Georges Meyer et M. Jacques Muller de l'intérêt qu'ils n'ont cessé de manifester pour les travaux de notre Section.

Notre Comité s'est réuni onze fois aux dates suivantes :

29 janvier : Relations économiques franco-suisse et recherches de nouveaux locaux.

19 février : Préparation de la 22^e Assemblée Générale du 21 février 1942.

17 avril : Nomination des membres du bureau de la Section de Lyon. Rétablissement de la correspondance commerciale entre la Suisse et la France occupée. Manifestation en faveur du Secours National Français.

28 mai : Relations économiques franco-suisse. Circulation des Suisses en zone non-occupée.

25 juin : Projet d'organisation d'une Journée Suisse à la Foire de Lyon.

30 juillet : Concentration d'usines et contrôle financier en douane.

27 août : Relations économiques franco-suisse.

24 septembre : Journée Suisse à la Foire de Lyon. Cartes d'identité d'étrangers.

29 octobre : Résultats de la Journée Suisse à la Foire de Lyon. Exportation de devises.

26 novembre : Projet de budget pour 1943. Sauf-conduits pour l'Allier. Franchissement de la frontière.

29 décembre : Relations économiques franco-suisse.

Notre Comité, au cours de chacune de ses séances, a examiné les demandes de parrainage et les candidatures. Il a également suivi le travail du Secrétariat et étudié un grand nombre de questions relatives aux relations des Suisses établis en France avec les Administrations françaises et suisse. Chaque séance du Comité donne lieu à des échanges de vues très nombreux. Nous remercions vivement Messieurs les Membres du Comité pour leur précieuse collaboration. Leur expérience nous est de la plus grande utilité.

Réunions de la Section et Conférences

A notre grand regret nous n'avons pas pu, en 1942, reprendre la série des conférences mensuelles qui avaient tant de succès avant 1940. Notre Section ne s'est réunie que quatre fois au cours de l'année passée.

Le 21 février, M. le Ministre Stucki et M. le Président Baumann nous faisaient le grand honneur d'assister à la 22^e Assemblée Générale de notre Section. Ils prenaient tous deux la parole et faisaient d'intéressantes déclarations.

Le 9 mai, M. Georges Coutellier, Chargé de cours à la Faculté de Droit, Chef du Personnel aux « Câbles de Lyon » nous a parlé de la Charte du Travail avec une compétence et une documentation extrêmement remarquables.

Le 1^{er} octobre, nous avons invité tous nos Sociétaires à participer aux manifestations de la Journée Suisse au Palais de la Foire. Notre Section s'était chargée d'organiser cette Journée Suisse et notre Secrétariat avait dû assurer la réalisation du projet de votre Comité. Malgré les difficultés rencontrées pour importer des films et trouver un opérateur habile, nous avons eu la satisfaction de voir la réussite de la Journée Suisse. M. le Ministre Stucki vint tout spécialement à Lyon à cette occasion. M. le Conseiller d'Etat Vodoz fit un brillant exposé sur « La Suisse en face des problèmes économiques actuels ». Des films documentaires furent projetés et, enfin, une réception avec un délectable vin d'honneur suisse eut lieu dans le stand suisse.

Les Autorités civiles, militaires et religieuses, qui avaient été conviées, montrèrent un vif intérêt non seulement pour le côté commercial et économique de la manifestation mais encore pour le caractère amical et la cordialité des rapports entre la France et la Suisse.

Le 14 octobre, M. Jacques L'Huillier, collaborateur de notre Secrétariat Général, Chef des Services d'Information, fit une conférence concise et fort bien documentée sur la situation des relations franco-suisse à cette époque.

Etat des Membres

L'effectif de notre Section s'est augmenté de 33 Membres.

Notre effectif était de 418 Membres au 31 décembre 1942. Ce jour-là, nous avons 7 candidatures en suspens. Depuis le début de l'année, nous avons déjà recueilli 13 adhésions nouvelles.

15 radiations ont dû être prononcées au cours de l'exercice 1942 et 10 démissions ont été acceptées.

Au cours de l'année 1942, nous avons recueilli 72 adhésions nouvelles dont 12 pour Paris et 2 pour Marseille.

La Délégation du Secrétariat Général a recueilli 4 adhésions en faveur de notre Section.

La Délégation du Secrétariat Général et le Service de la Correspondance commerciale se sont chargés du recrutement en Suisse dès leur entrée en fonction, c'est-à-dire à partir du 1^{er} février 1942.

Finances

Nous avons prévu 162.500 fr. de recettes. Nous avons dépassé 180.000 fr.

Nous avons prévu 193.600 fr. de dépenses. Nous n'avons dépensé que 163.000 fr.

Nous terminons donc l'exercice avec un excédent de recettes de 25.000 fr. environ.

Activité du Secrétariat

Pendant toute l'année 1942, notre Secrétariat a occupé trois personnes : M. Béguelin, une comptable et une sténo-dactylographe.

Nous vous donnons quelques chiffres extraits de nos rapports statistiques mensuels :

	1938	1939	1940	1941	1942
Visiteurs reçus	924	1.206	2.468	5.300	3.750
Conversations téléphoniques	987	1.329	2.380	5.500	8.000
Démarches extérieures ..	370	462	902	700	600
Lettres reçues	598	717	1.385	11.000	5.000
Lettres envoyées	1.026	1.354	2.168	10.000	4.929
Imprimés et journaux reçus	834	879	1.019	1.000	5.000
Imprimés et journaux expédiés	1.287	2.227	2.606	900	1.700

Notons en passant les services que nous avons rendus à la foire de Bâle en centralisant son action de propagande, à l'Office Suisse d'Expansion Commerciale en diffusant la revue «Textile Suisse» et en nous occupant des manifestations suisses en faveur de la Haute Couture, à nos nombreux sociétaires qui nous ont envoyé d'importants colis d'imprimés

(calendriers, etc...) destinés à leur clientèle et enfin à la Délégation en recevant, pendant les voyages de M. Hirzel, les visiteurs venus pour le voir.

Relations extérieures

Nous ne vous surprendrons pas en vous disant qu'il a fallu à nos services une attention continuelle pour se tenir au courant des trop nombreuses formalités et de leurs changements fréquents pour l'accomplissement d'actes, qui, auparavant, ne faisaient l'objet d'aucune surveillance. Ainsi, nous devons être renseignés et pouvoir renseigner sur le courrier postal, ses arrêts et ses reprises, et surtout sur son contrôle douanier.

Nous devons nous tenir au courant des formalités à accomplir pour obtenir des visas de passeports, des sauf-conduits et même des ausweise, non seulement pour les Suisses et les Français mais encore pour les différentes catégories de voyageurs.

Les mutations de personnel nous obligent à nous tenir en contact suivi avec la plupart des bureaux des Administrations française et suisse.

Nous remercions vivement Messieurs les Fonctionnaires français pour l'obligeance et la cordialité qu'ils ont toujours témoignées à notre personnel.

Nous tenons à remercier tout spécialement Monsieur le Consul Georges Meyer pour l'appui qu'il nous accorde toujours avec la meilleure grâce et nous le prions de bien vouloir transmettre à son personnel nos remerciements pour son amabilité et son empressement.

*
* *

Nous croyons pouvoir résumer l'activité de chacun, et la nôtre, en signalant le travail et la perte de temps, toujours plus considérables, qu'exigent les formalités de toutes sortes d'une économie qui cherche à se renouveler.

Les changements, les innovations se suivent à un rythme tellement accéléré que nous sommes tous contraints d'avoir une source de renseignements continuellement à jour. Le temps semble passé où un commerçant pouvait connaître absolument tout ce qui concerne son activité, ses possibilités d'affaires, ses droits, ses obligations fiscales, ses responsabilités de patron, enfin tout ce qui, avant la guerre, ne faisait l'objet d'aucune difficulté notable.

Nous ne voulons pas terminer sur une note pessimiste car nous sommes persuadés que votre qualité d'hommes d'affaires saura affronter les plus grandes difficultés avec le maximum d'expérience. Nous serions très heureux si nos services pouvaient faciliter vos efforts.

Lyon, le 6 février 1943.

Chambre de Commerce Suisse
en France,
Section de Lyon et du Centre :
Le Président,
Edouard BARBEZAT.